

SETOR
08 NOV. 2019
APP

Facture (Service)

Numéro	9970061234
Date	05.11.2019
N° de client	74001792
Votre référence	2019-725
Date	05.11.2019
Référence	2970067899
N° commande	83159282 / ZKKD
Date commande	17.10.2019
Responsable	M. J. Lelu
Téléphone:	+33 169578637
Fax:	+33 169578638
E-Mail	jerome.lelu@bomag.com
Commercial	Direction Direction
Date de réparation	17.10.2019
V.TVA-IDNO.	FR999999999998
N.TVA-IDNO.	FR60622002913

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
MENAGERE
VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT
LAURENT
27930 GUICHAINVILLE

Adresse livraison

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES
MENAGERE
ECOPARC DE MERCEY
D64
27950 LA CHAPELLE REANVILLE

Conditions de paiement: 45 jours - Fin de mois

INTERVENTION SUR VOTRE BC 972 RB2
N° 101 570 82 1025

DEVIS 1370066729 - A 18292 HEURES, LE 21.10.2019, REMPLACEMENT DU PARE BRISE, JOINT ET BALAI D
ESSUI GLACE AVANT.

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
	N° de série: 101570821025 BC 972 RB-2 (T48,Y10,K19,E36,XY)				
	M-Type: BC 972 RB-2				
10	00000034 M/O Environnement	3	H	76,00 EUR	228,00
20	00000030 Kilométrage	260	PCE	1,50 EUR	390,00
30	00000020 Temps de route	4,5	H	60,00 EUR	270,00
40	05571509 Balai d'essuie-glace F5	1	PCE	54,70 EUR	54,70

SYND.MIXTE ETUDE TRAIT. ORDURES MENAGERE
 VOIE COMMUNALE 6 - LD SAINT LAURENT
 27930 GUICHAINVILLE

Numéro
 Date

9970061234
 05.11.2019

Pos.	Article Désignation	Quantité UQ	OP	Prix unitaire	Prix total en EUR
50	00653004 Profile F1	5	M	6,40 EUR	32,00
60	57230489 Châssis en caoutchouc F1	1	PCE	114,00 EUR	114,00
70	57230316 Vitre F1	1	PCE	251,00 EUR	251,00

Total HT					1.339,70
TVA		20,00 %		1.339,70 EUR	267,94
Total					1.607,64

Échéance: 15.01.2020

Escompte accordé pour paiement anticipé: 0,2% par mois / Penalité pour retard de paiement: (Taux BCE + 10%)/12 par mois.

Tout retard de paiement par le Client entraîne de plein droit, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, l'exigibilité, dès le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage, ainsi que d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement montant de 40 euros.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document.

Toutes nos ventes sont soumises à nos conditions générales de vente indiquées au verso de ce document. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE: Conformément à la Loi N° 80-335 du 12 Mai 1980, tous les matériels vendus par la Société sont livrés et vendus, sous réserve de paiement intégral de ceux-ci. Le non paiement, même partiel, autorise la Société, nonobstant toute clause contraire, à récupérer les matériels chez l'acheteur, après mise en demeure avec accusé de réception. Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'acheteur.